

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

C'est le **Mercredi 22 Mars 2023** à 18h00 Salle Claudine Normand, 3 rue Henri Barbusse à Aniche que se sont réunis les délégués désignés par la Communauté de communes Cœur d'Ostrevent et la Communauté d'agglomération Douaisis Agglo adhérentes au Syndicat Mixte des Transports du Douaisis.

Il est rappelé qu'une convocation a été régulièrement adressée à chacun des membres désignés par les conseils communautaires.

Nombre total de délégués : 45

Présents : (titulaires et suppléants) 30

Absents : 9

Procuration : 6

Etaient présents (délégués titulaires) : 28

Pour la CCCO : Alain BRUNEEL - François CRESTA - Salvatore DE CESARE - Lionel FONTAINE - Eric MOREAU - Pascal PRUVOST - Jean-Michel SIECZAREK - Alain SROGA - Jessica TANCA.

Pour DOUAISIS AGGLO : Karim BACHIRI - Christophe BLERVACQUE - Christophe CHARLES - Yaël CZUPRYNA - Romain DAPVRIL - Jean-Claude DESMENEZ - Christophe DUMONT - Alain DUPONT - Damien FRENOY - Arnaud GLABIEN - Jean-Luc HALLE - Claude HEGO - Jacques LECLERCQ - Jean-Christophe LECLERCQ - Jean-Michel LEROY - Maryline LUCAS - Claudine PARNETZKI - Arnaud PIESSET - Robert STRZELECKI.

Etaient présents (délégués suppléants) : 2

Pour la CCCO : Marc DURANT suppléant de Julien QUENNESSON.

Pour DOUAISIS AGGLO : Sandrine PONTHEUX suppléante de Thierry FAIDHERBE.

Etaient présents par procuration : 6

Pour la CCCO : Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Lionel FONTAINE - Alain PAKOSZ donne pouvoir à Jessica TANCA.

Pour DOUAISIS AGGLO : Delphine GUINEZ donne pouvoir à Romain DAPVRIL - Gilles BARBIEUX donne pouvoir à Jacques LECLERCQ - Reine Elise CARLIER donne pouvoir à Robert STRZELECKI - Jean Michel SZATNY donne pouvoir à Salvatore DE CESARE.

Etaient absents et excusés : 9

Pour la CCCO : Marc DELECLUSE - Rodrigue LEBLAN - Donato MIRAGLIA.

Pour DOUAISIS AGGLO : Christine ERADES - Muriel DOUDOK - Lisiane DUBUS - Jamila MEKKI - Philippe ROSZYK - Franck VALEMOIS.

Envoyé et reçu en préfecture le 11.04.2023

Publié sur le site le 17.04.2023

Identifiant de télétransmission : 059-255900441-20230322-SMTD_23_3_3_3-DE

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2022

Monsieur CRESTA indique que le compte administratif 2022 présente un excédent de fonctionnement de **2 148 665.65 €** et de **977 753.44 €** en section d'investissement reprenant les excédents de clôture 2021.

Section	Résultat de clôture 2021	Résultat d'exécution 2022	Résultat de clôture 2022
Fonctionnement	15 909 255.15 €	2 148 665.65 €	18 057 920.80 €
Investissement	4 004 269.70 €	977 753.44 €	4 982 023.14 €

Pour mémoire les Restes à Réaliser 2022 en dépenses d'investissement sont de 399 209,79 €

Budget annexe Transport

Ce budget présente en fonctionnement un résultat excédentaire de **4 501 723.88 €** et un résultat déficitaire en section d'investissement de **-832 665.67 €**.

Section	Résultat de clôture 2021	Part affectée à l'investissement 2021	Résultat d'exécution 2022	Résultat de clôture 2022
Fonctionnement	468 656.74 €	- 468 656.74 €	4 501 723.88 €	4 501 723.88 €
Investissement	5 406 308.74 €		- 832 665.67 €	4 573 643.07 €

Pour mémoire les Restes à Réaliser 2022 en dépenses d'investissement sont de 1 181 037,79 € et en recettes d'investissement 791 178,23 €

Budget annexe Energie

Ce budget présente en fonctionnement un résultat de **0 €** et un résultat excédentaire en section d'investissement de **210 000 €**.

Section	Résultat de clôture 2021	Part affectée à l'investissement 2021	Résultat d'exécution 2022	Résultat de clôture 2022
Fonctionnement	0.00 €		0.00 €	0.00 €
Investissement	0.00 €		210 000.00 €	210 000.00 €

Pour mémoire les Restes à Réaliser 2022 en dépenses d'investissement sont de 11 890,00 €

Conformément à l'article L2311-5 du CGCT, le compte administratif 2022 des budgets Principal, Annexe Transport et Annexe Energie ne faisant pas ressortir de besoin de financement en section d'investissement, il est proposé aux membres du bureau syndical que le résultat de la section de fonctionnement de ces 3 budgets constaté au présent compte administratif soit repris à cette section.

Avis favorable du Bureau Syndical en date du 1^{er} Mars 2023

Avis favorable de la commission finances en date du 15 Mars 2023.

Envoyé et reçu en préfecture le 11.04.2023

Publié sur le site le 17.04.2023

Identifiant de télétransmission : 059-255900441-20230322-SMTD_23_3_3_3-DE

Il est demandé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir valider la reprise du résultat de la section de fonctionnement des 3 budgets constaté au compte administratif 2022 à cette section.

Messieurs LEROY et FRENOY se sont absentes pendant le vote.

Le Comité après avoir délibéré

Nombre d'inscrits : 45

Nombre de votants : 36

Suffrage exprimé : 34

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 2

VALIDE la reprise du résultat de la section de fonctionnement des 3 budgets constaté au compte administratif 2022 à cette section.

Fait et délibéré en séance

Le Président,

Claude HEGO

Le Secrétaire de séance,

Yaël CZUPRYNA